

AFFAIRE N° 7

DEMANDE autorisation de vendre à l'encan le matériel réformé.

Le MAIRE. - J'ai l'honneur de vous soumettre une liste de matériel réformé par la Commission de Contrôle en date du 12 Février 1957 (pièce annexe).

Je vous demande de me donner votre accord pour une vente à l'encan. Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.

l'encan
Vu et autorisé par la Commission
de Matériel le 11 août 1957
le secrétaire général
le chef de division allégué
Monsieur F. F. Gavannes

Approuvé
M. Duris le 11 août 1957
le Président et par délégation
le secrétaire général
Monsieur R. Petit